

Date de la convocation : 2 novembre 2017
Nombre de membres 45
Présents : 26 – Pouvoirs 8
Votants : 34

Vote : 34
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le 10/11/2017
et publication du 10/11/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 9 novembre à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir –
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en
séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (26) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

Pouvoirs (8) :

Jean-Yves DENIS à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Pierre CHEREAU à Jacky VIRLOUVET, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Jacques LAUZE à Jean-Michel CHIQUET, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Carine MENAGE à Claude JAUNAY.

D01-09-11-2017 : Barème tarif CEP

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de fixer le montant de la participation au service Conseil en Energie Partagé à 22 centimes par habitant (population municipale au 1/1/2017) pour les communes adhérentes : Courdemanche, Lavernat, Lhomme, Loir en Vallée, Luceau, Montval sur Loir, Pruillé L'Eguillé, Crosnières, La Chapelle d'Aligné, Villaines sous Malicorne, La Chapelle aux Choux, La Fontaine St Martin, Mansigné, Mayet, Pontvallain, Requeil, St Jean de la Motte, Vaas, Yvré le Pôlin, et de fixer un forfait de 1 000€ pour cinq jours d'intervention pour la communauté de communes du Pays Fléchois.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures



Le Président
Régis VALLIENNE

SYNDICAT MIXTE
de la Vallée du Loir